

GARDIENNAGE - CP 317

SALAIRES ET PRIMES À PARTIR DU 01/04/2020

Prochain pivot 109,34			
AUGMENTATION CONVENTIONNELLE +1.1%		01/04/2020	
	Salaire normal	Salaire d'embauche = 95% du salaire normal durant 3 mois	
	Indice santé lissé (2/2020)	107,25	
FONCTION	CLASSE	€	€
Agent statique – catégorie de base	SB	14,9099	14,1644
Agent statique qualifié	SQ	15,0893	14,3348
Agent statique expert	SE	15,2686	14,5052
Agent statique langues	SEL	15,4478	14,6754
Agent mobile	M1	15,2686	14,5052
	M2	15,4478	14,6754
Transporteur de fonds	TF-TR	17,8279	16,9365
Collaborateur Vault / processing	TF - PRVA	16,1827	15,3736
Brigadier-instructeur	BI	16,1713	15,3627
Bodyguard	SBG	16,1713	15,3627
Transporteur de Munition	TM	18,0640	17,1608
Homme de métier	G	14,9099	14,1644
BASES MILITAIRES			
Agent statique bases militaires	SMB	18,0640	N.A.
Agent statique - portier – bases militaires	SMBP	18,1136 (SMB+ € 0,0496*)	N.A.
Brigadier – bases militaires	MBB	18,1384 (SMB+ € 0,0744*)	N.A.



PRIMES INDEXEES	€
Prime 'port d'arme' Prime Transport de fonds Prime prestation avec chien (= € 99,16 par mois + prime par heure)	0,2032 /heure 0,1082 /heure 0,2706 /heure
Vêtements de travail – entretien (temps plein) Vêtements de travail – entretien (temps-partiel)	15,02 /mois 7,51 /mois
Prime Stand-by (intervention après alarme) Prime rappel hors planning dans les 48 heures Prime pool flexible	6,17 /24 heures of 43,20 /semaine 0,4872 /heure 0,4872 /heure

PRIME DE SAMEDI, DE DIMANCHE, DES JOURS FERIES, DE NUIT		
Prestations de samedi	18 % du salaire horaire effectif avec un minimum de € 2,6838	
Prestations de dimanche	23 % du salaire horaire effectif avec un minimum de € 3,4293	
Jours fériés	30 % du salaire horaire effectif avec un minimum de € 4,4730	
Travail de nuit (*)	22,5% SB	3,3547 /heure
<i>Toutes les primes sont cumulables ; le transport de fonds a d'autres primes pour le jours du weekend et jours fériés (samedi : +50% du salaire horaire effectif et dimanches, jours fériés : +100% du salaire horaire effectif)</i>		

CHÈQUES REPAS
Le chèque-repas minimal s'élève à : 3,70 EUR pour le transport du fonds – personnel non roulant; 8,00 EUR pour le transport du fonds – personnel roulant ; 4,46 EUR pour les administratifs ; et 4,19 EUR pour les employés administratifs.

